

voit point vûs. Le Roi a accordé à Mr. de Vallier, Lieutenant General d'Artillerie, la direction generale des Ecoles, vacante par la mort de Mr. Camus Destouches. Le Prince de Chalais, Lieutenant General des Armées de S. M. Cath., retourne à *Madrid* avec Madame son Epouse; & l'Abbé de Mongon qui avoit été envoyé en *Espagne*, en est attendu dans peu. Il n'est plus question du rapel du Cardinal de Polignac de son Ambassade de *Rome*: le Marquis de Brancas, à ce que l'on prétend, n'ayant voulu accepter cette Commission qu'à deux conditions; la premiere qu'il seroit fait Duc; & l'autre que l'Evêque de *Conserans* son Frere seroit élevé au Cardinalat. Le nombre des Gardes & de la Maison du Roi Stanislas a été augmenté à *Chambor*. On parle de faire après Pâques une nombreuse Promotion d'Officiers Generaux.

III. Quoique le Lieutenant de Roi qui commande en *Roussillon* ait mandé à la Cour que les Troupes Espagnoles s'étoient presque toutes retirées de la Frontiere; & qu'on ne voyoit de la part de cette Couronne aucuns préparatifs de Guerre en *Catalogne*, on fait cependant en ce Royaume d'aussi grands armemens, que s'il étoit question de faire tête à toutes les Puissances de l'*Europe*. On délivre des Commissions & des Brevets à ceux qui ont déjà servi, pour faire de nouvelles levées: les ordres sont, dit-on, donnés pour mettre la Marine en état; & tout, à ce que l'on assure, est réglé pour les remontes, les vivres, les munitions, & le service de l'Artillerie. L'Ordonnance pour la levée de 60000. hommes de Milice, a été envoyée à tous les Intendans des Provinces, & on est actuellement occupé dans les Generalitez à la mettre sur pied; les hommes mariez & les garçons depuis l'âge de 16. ans jusqu'à 40. étans obligez de tirer